



MAIRIE DE
BARDOS
BARDOZEKO HERRIA
COMUNA DE BARDÓS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

VENREDI 20 MARS 2026 - 20H30 – SALLE DU CONSEIL

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT MARS à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BARDOS s'est réuni à la mairie sur la convocation de la Maire, Madame BEHOTEGUY Maïder, affichée et transmise par voie électronique le 16 mars 2026 et sous la présidence de Monsieur MAILHARRANCIN Jean-Claude, doyen d'âge.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS : 19

PRÉSENTS : BEHOTEGUY Maïder - DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève - DIRIBARNE Lionel - DIBON Odette - BALADE Ramuntcho - CELHAY Martine – DAGORRET Hervé - TOURATON Elisabeth – POUCE Thierry - EYHERABURU Mélanie – RIVBAS Nicolas – YRIBARREN Maïana – WINDAK Pascal – HAGA Elisabeth – MAINARD Guy – FERRINI Catherine – MAILHARRANCIN Jean-Claude – THOMAS Patricia

Nombre de votants : 19

Mme EYHERABURU Mélanie est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

La séance d'installation du Conseil Municipal est ouverte par la Maire sortante qui procède à l'appel des conseillers municipaux et les déclare installés dans leurs fonctions. Après avoir constaté que le quorum est atteint, elle cède la présidence de séance au plus âgé des conseillers nouvellement élus (article L.2122-8 du CGCT), lequel rappelle l'ordre du jour :

- Élection du Maire ;
- Fixation du nombre des adjoints et élections subséquentes ;
- Lecture de la charte de l'élu local ;

1. ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le procès-verbal de l'élection du Maire, de la détermination du nombre d'adjoints et de l'élection de ces derniers est annexé au présent document.

La Maire réélue remercie ses colistiers, et forme le vœu que l'assemblée nouvellement élue essaie de travailler en bonne intelligence.

2. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

En application de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la Maire nouvellement élue donne lecture de la charte de l'élu local et en remet une copie aux élus accompagnée des dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats des conseillers municipaux, soit les articles L.2123-1 à L.2123-35 du CGCT.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 03 mars 2026.

4. QUESTIONS DIVERSES

La Maire recueille les fiches contacts « élu » renseignées par les conseillers municipaux qui seront communiquées à l'association des Maires et Présidents de Communautés des Pyrénées-Atlantiques, en vue de leur adhésion pour bénéficier de services d'accompagnement durant leur mandat (assistance juridique et administrative, formations...) ou rester informés des actions de l'association. A la question de Guy MAINARD sur la différence avec l'AMRF (Association des maires ruraux de France), elle explique que l'ADM64 (Association départementale des maires 64) agit au niveau local quand l'AMRF, spécialisé dans le rural, agit au niveau national, et que la commune adhère à ce dernier aussi.

◆◆◆

L'ordre du jour étant épuisé, la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h30.

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées DCM_2026_012 à DCM_2026_014.

◆◆◆

La secrétaire de séance,

Mélanie EYHERABURU



La Maire,

Maïder BEHOTEGUY



ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION annexée au procès-verbal de l'élection

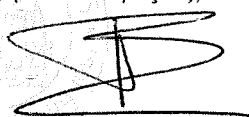
NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction ¹	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
Mme	BEHOTEGUY Maïder	14/12/1971	Maire	15
M.	DIRIBARNE Henri	23/10/1962	Premier adjoint	15
Mme	DULIN Geneviève	20/10/1955	Deuxième adjoint	15
M.	DIRIBARNE Lionel	21/10/1977	Troisième adjoint	15
Mme	DIBON Odette	30/12/1959	Quatrième adjoint	15
Mme	HAGA Elisabeth	26/04/1960		572
M.	WINDAK Pascal	18/01/1962		572
Mme	CELHAY Martine	27/09/1964		572
M.	POUCE Thierry	11/02/1968		572
M.	DAGORRET Hervé	31/03/1971		572
Mme	TOURATON Elisabeth	23/04/1977		572
M.	BALADE Ramountcho	16/10/1980		572
M.	RIVAS Nicolas	03/11/1980		572
Mme	YRIBARREN Maïana	10/06/1986		572
Mme	EYHERABURU Mélanie	23/04/1998		572
M.	MAILHARRANCIN Jean-Claude	14/12/1954		531
Mme	THOMAS Patricia	27/04/1959		531
M.	MAINARD Guy	28/12/1963		531
Mme	FERRINI Catherine	23/09/1978		531

Fait à BARDOS, le 20 mars 2026

Le maire
(ou son remplaçant),



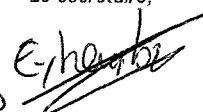
Le conseiller municipal
le plus âgé,



Les assesseurs,



Le secrétaire,



¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).

